

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-  
07/2/9  
DOSSIER N°6954**

**CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE ET DE L'ART  
TISSÉ : DONATION AU PROFIT DU DÉPARTEMENT**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE  
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS  
Franck FOULON à Catherine GRAVERON  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Armelle MARTIN à Eric BODEAU  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ :  
DONATION AU PROFIT DU DÉPARTEMENT**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,  
Vu l'article L3213-6 du Code général des collectivités territoriales concernant l'acceptation des dons et legs faits au Département ;*

VU le rapport CD2025-07/2/9 de Madame la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,  
VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,

### DÉCIDE,

- D'accepter la donation par le Syndicat mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé, des œuvres dont il est devenu propriétaire en 2024, pour un montant global de **30 578,33 € TTC** au titre des acquisitions suivantes, étant précisé qu'elle nécessite des inscriptions budgétaires d'ordre, en dépenses et en recettes au Chapitre 041 (article 10251 en recettes et article 21621 en dépenses) :

- Carton « La Fontaine d'amour », de Paul VERA, acquis le 27 mars 2024 auprès d'Eric AUDINET pour un prix de **8 000 €** ;

- Tapisserie « Les noces de Gombault et Macée » XVII<sup>e</sup> siècle, acquise le 25 septembre 2024 auprès de SOTHEBY'S pour un prix de **8 247,53 €** ;

- Deux tapisseries « La Castafiore » et « Comme une lumière », cinq maquettes « Comme une lumière », « La Castafiore », « Escarboucle », « Aube, fleur » et « Vers un autre demain » de Michel DEGAND, acquises le 6 novembre 2024 auprès de Mercier et Cie pour un prix de **6 146,80 €** ;

- Deux tapisseries « Le Petit Bélier », et « Bacquesière » de Jacqueline DUHÊME, acquises le 16 décembre 2024 auprès de la maison de vente AISNE ENCHÈRES pour un prix de **3 720 €** pour la première et **4 464 €** pour la seconde.

et les donations suivantes :

- Une tapisserie « Moïse et les tables de la Loi », XVI<sup>e</sup> siècle, don d'André et Chantal LEPERCQ ;

- Deux laques, d'Edouard DEGAINE, don de Jean-Michel, Elisabeth et Marie-Hélène KOENIG ;

- Chasuble du Père André BARON et ses accessoires, ornés d'un décor en tapisserie, tissé par Denis DUMONTET, don de la famille d'André BARON ;

- Une maquette de tapisserie, « Solitude, verdure » de François-Henri FAUREAU, don de Jean-Mathieu MARSOUIN ;

- Dix-sept cartons de tapisserie de Françoise LARDEAU et Jacques CINQUIN, don de Fabienne et Michel CINQUIN ;

- Une maquette de tapisserie, « Chrysobéryl », d'Yves MILLECAMPS, don de l'artiste.

- de mettre ces œuvres à disposition du Syndicat mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé.

- de mettre ces œuvres à disposition du Syndicat mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé.

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, Mme Catherine DEFEMME, Mme Laurence CHEVREUX, M. Valéry MARTIN, M. Guy MARSALEIX, Mme Renée NICOUX, M. Jean Luc LEGER, M. Jean Jacques LOZACH, Élus Membres du Syndicat Mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé

**Adopté : 22 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**